

Financement des
stages MAC

SUBVENTION ETAT

2023



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MAJ 20 JUILLET 2023

AKTO
L'humain au cœur des services

Sommaire du webinar

1

CONTEXTE ET CADRE

2

CALENDRIER

3

CADRE D'INTERVENTION

4

PIECES ET PROCESS

1

Contexte et cadre

AKTO

Contexte

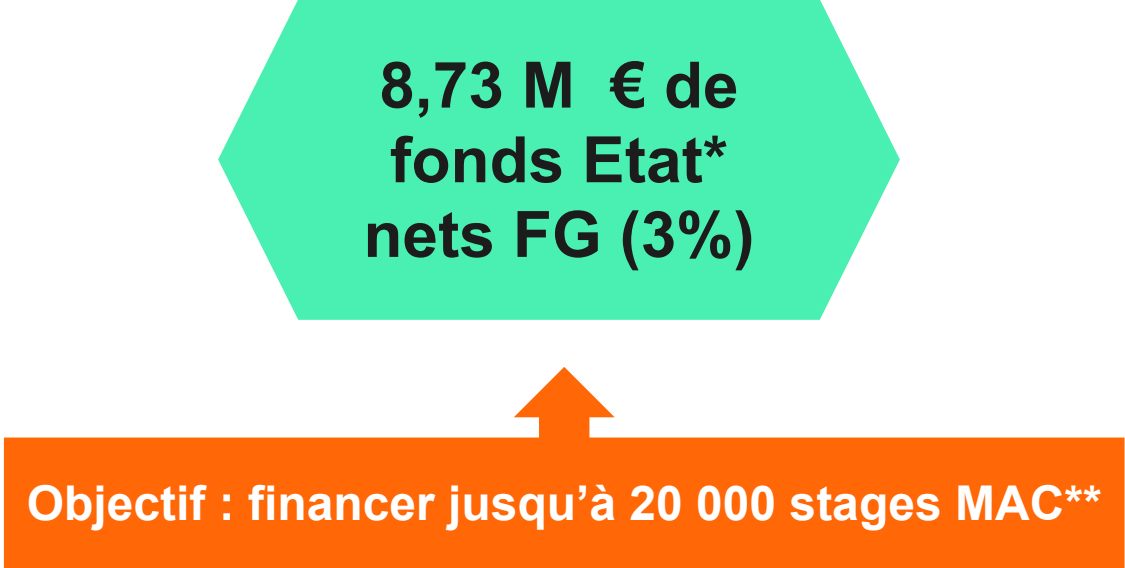
Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été se dérouleront à Paris en 2024. Ils réuniront 15 000 athlètes et 13 millions de spectateurs. A cet égard, les besoins en matière de sécurité privée seront exceptionnellement importants.

Afin de répondre à ces enjeux de sécurité renforcés, et dans un contexte de forte tension de recrutement dans le secteur, il a été décidé de **faciliter le maintien dans la profession des agents de prévention sécurité exerçant des activités mobilisées dans le cadre des Grands événements sportifs**. Ce maintien est notamment conditionné au renouvellement de leur carte professionnelle, qui lui-même nécessite la réalisation un stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Via une convention signée avec AKTO, l'Etat a ainsi décidé de contribuer au **financement des stages MAC** afin de faciliter le renouvellement de la carte professionnelle des Agents de prévention et de sécurité amenés à intervenir sur lors des JOP 2024. **Les activités concernées dans la perspective des JOP Paris 2024 sont :**

- 1. Activité « surveillance humaine et gardiennage »**, assurée par des agents intervenant directement sur les événements publics ;
- 2. Activité « Cynophile » (Maître-chien)** à des fins de dissuasion, de repérage des comportements suspects et de recherche d'explosifs.

Moyens financiers et objectifs



**8,73 M € de
fonds Etat*
nets FG (3%)**

Objectif : financer jusqu'à 20 000 stages MAC**

**Montant hors frais de gestion*

*** Hypothèse basée sur une durée moyenne de formation de 30h et d'un coût pédagogique horaire de **15€ HT***

2

Calendrier

AKTO

Calendrier de mise en œuvre des actions

DEPOT DES DEMANDES

Le plus tôt possible maximum jusqu'au 20/11/23
En attente de la convention signée par l'Etat

Engagement financier par AKTO
jusqu'au 31/12/2023 MAX

REALISATION

**Rétroactivité
possible 😊**

- Démarrage des actions à partir du 1^{er} janvier 2023
- Réalisation des actions en 2023 et / ou 2024, dès lors que la carte professionnelle arrive à échéance au plus tard en septembre 2024

3

Cadre d'intervention

AKTO

Assiette et taux de financement Etat



Prise en charge à **100% des coûts pédagogiques des stages MAC APS et MAC CYNO** par le financement Etat dans la limite de 15 € HT/l'heure/stagiaire (décision SPP 18 juillet 2023)

- Pas d'intervention Etat sur les frais annexes ou de rémunération

Les frais de rémunération et frais annexes (repas, transport, hébergement...) pourront être pris en charge dans la limite de 6 € HT de l'heure stagiaire sur les fonds conventionnels mutualisés de la branche en 2023 (décision SPP 18 juillet 2023)

Pas d'obligation de valoriser ou justifier les frais annexes ou de rémunération

La SPP du 18 juillet demande que les équipes d'AKTO priorisent l'engagement des actions MAC APS et MAC CYNO sur l'enveloppe des crédits alloués par l'Etat

Entreprises éligibles



Entreprises de la branche Prévention Sécurité

- dont l'activité est **directement impactée** par le besoin renforcé en sécurité privée lié à l'organisation des **JOP 2024**
- devant financer des **actions attendues pour le maintien et l'actualisation des compétences** de salariés
 - ✓ **exerçant une activité de « Surveillance Humaine et Gardiennage » et/ou « Cynophile »**
 - et
 - ✓ dont le **renouvellement de la carte professionnelle doit intervenir d'ici septembre 2024.**

Salariés et type de MAC éligibles



Basé sur la portabilité de la carte professionnelle, le financement est directement attaché au stagiaire et à son besoin de renouvellement de carte professionnelle → **attestation individuelle attendue**

BESOIN DE RENOUVELLEMENT DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

Salariés ayant une échéance de renouvellement de la carte professionnelle d'ici septembre 2024.

TYPE DE MAC VISES

Salariés exerçant une activité de « Surveillance Humaine et Gardiennage » et/ou « Cynophile »

- MAC Agent de prévention et de sécurité – Gardiennage et surveillance humaine**
- MAC Agent cynophile (hors changement ou ajout de chien)**

NB : la préparation et le passage du test B1 (examen de langue française) requis pour les ressortissants étrangers ne sont pas compris dans le champ des actions financable par la subvention Etat.

Durée des stages MAC CIBLES

Les actions doivent être mises en place comme prévu par la réglementation*

Ces éléments ont été validés par la profession

Activités ciblées par le parcours MAC	Période Démarrage	
	Avant le 1 ^{er} mai 2023	A partir du 1 ^{er} mai 2023
APS Surveillance Humaine et Gardiennage uniquement	31h ou 24h en cas de dispense**	34h ou 27h en cas de dispense**
Agent Cynophile uniquement (hors ajout ou changement chien)	de 52h ou 32h en cas de dispense**	de 55h ou 35h en cas de dispense**
APS Surveillance Humaine et Gardiennage + Agent Cynophile	83h ou 63h en cas de dispense**	89h ou 66h en cas de dispense**

* L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité et l'arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité, précisent le contenu, la durée et les modalités d'organisation des stages MAC

** Dispense de 7h possible si l'agent est titulaire d'une attestation en cours de validité "SST" Sauveteur Secouriste du Travail, "PSCI" Premiers Secours Civiques de niv. 1 ou "PSE1" Premiers Secours en Equipe de niv. 1)

Engagements de l'entreprise



- Faire remplir et signer une demande individuelle de financement MAC à tous les salariés bénéficiaires (voir pièces attendues à l'engagement)
- Signaler au plus tôt aux équipes AKTO tout changement dans le déroulé des actions
- Conserver toutes les pièces justificatives pendant 10 ans

4

Pièces et process

AKTO

MAC APS/ CYNO : ENGAGEMENT

A transmettre par l'entreprise avec sa demande de prise en charge



1. **Demande de subvention Entreprise MAC APS/ CYNO dûment complétée et signée**
2. **Convention de formation** cosignée par l'organisme de formation et l'entreprise
3. **Programme de formation**
4. **Demande individuelle stagiaire MAC APS/ CYNO remplie et signée par chaque participant**

MAC APS/ CYNO : REGLEMENT

A transmettre par l'entreprise et/ou l'OF



1. Certificat(s) de réalisation signé(s) par l'organisme de formation

2. Facture(s) relatives au coût pédagogique

- Facture(s) transmise(s) directement à AKTO par l'organisme de formation en cas de formation externe avec subrogation
- Facture de remboursement transmise à AKTO par l'entreprise avec une copie de(s) facture(s) réglée(s) par l'entreprise à l'organisme de formation (avec la preuve d'acquittement) en cas de formation externe sans subrogation

Merci à tous